



IC NOTICE N°001/2021/PNUD-BFA
Recrutement d'un contrôleur à pied d'œuvre pour le suivi contrôle des travaux du Poste d'Eau
Autonome (PEA) de Madou dans la commune de Yaho.

Date : 11 janvier 2020

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : PAPCIDDEL

Durée de réalisation : 2 mois

Lieu d'affectation : Ouagadougou

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : **18 Janvier 2021 à 12 heures**

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus indiquée, avec la mention « **IC NOTICE N°001-2021/PNUD -BFA Recrutement d'un contrôleur à pied d'œuvre pour le suivi contrôle des travaux du Poste d'Eau Autonome (PEA) de Madou dans la commune de Yaho.** »

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse :

http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des TDRs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaboré suivant le format fourni en annexe.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Contexte et Justification

Le Projet d'Appui à la Participation Citoyenne, à la Décentralisation et au Développement Local (PAPCIDDeL) est un projet initié par le Gouvernement Burkinabé en collaboration avec le Grand-Duché de Luxembourg et le PNUD. L'objectif principal du projet est d'accompagner les collectivités territoriales ciblées à améliorer leur performance, en matière de réduction de la pauvreté à la base, en vue de l'atteinte des effets attendus du Plan national de développement économique et social (PNDES) et des orientations des référentiels de la décentralisation.

Pour atteindre cet objectif, il a été planifié la mise en place de dispositifs d'insertion socioéconomique au profit des plus pauvres. Cela se traduit par la réalisation d'infrastructures structurantes pour améliorer le niveau de vie des populations des communes cibles du projet. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PTA 2020, il est prévu la réalisation d'un poste d'eau autonome à Madou dans la commune de Yaho.

Livrables attendus :

Les livrables attendus sont :

Handwritten signature



- Le **rapport d'installation des entreprises et remise des sites** en version papier (1 exemplaire) et en version numérique (fichier PDF) pour partage et archivage électronique.
- Les **Procès-Verbaux manuscrits** des rencontres **hebdomadaire** de chantier ; le fichier scanné de la version papier servira pour partage et archivage électronique ; (A fournir au plus tard 02 jours ouvrables suivant le jour de la rencontre)
- Les **états d'avancement** des travaux tous les **quinze (15) jours** en version numérique (fichier Excel et PDF) pour partage et archivage électronique ; (A fournir au plus tard 02 jours ouvrable suivant la moitié du mois avec des photographiques couleurs des ouvrages réalisés) ,
- Les **rapports mensuels** illustrés d'exécution technique des travaux en version papier (1 exemplaire) et en version numérique (fichier PDF) pour partage et archivage électronique ; (A fournir au plus tard le 05 du mois suivant avec des photographiques couleurs des ouvrages réalisés) ;
- Les **PV de réceptions provisoires** illustrés fourni à la **réception provisoire** des travaux en version papier (1 exemplaire) et en version numérique (fichier PDF) pour partage et archivage électronique ; (A fournir au plus tard 07 jours ouvrable suivant la réception des travaux avec des photographiques couleurs des ouvrages réalisés) ;
- Un **rapport final d'exécution** : A la fin des travaux, le **Consultant Individuel** procèdera à la réception technique des travaux réalisés par l'entreprise. Le **Consultant Individuel** notifiera à l'entreprise les éventuelles malfaçons et/ou anomalies constatées. L'entreprise prendra toutes dispositions pour corriger ces imperfections avant la réception provisoire des travaux. Le **Consultant Individuel** assistera aux réceptions des ouvrages et établira les procès-verbaux.

Qualification et expériences requises :

Poste	Diplôme / Titre	Expérience minimale dans le domaine	Nombre de projets similaires
Chef de mission assurant le contrôle à pieds d'œuvre	Minimum Technicien supérieur Génie Civil ou Génie Rural ou équivalent.	5 ans dans les études, suivi et contrôle de travaux de Génie Civil.	Contrôleurs à pieds d'œuvre d'au moins - 3 projets en travaux de Poste d'Eau Autonome

Evaluation

L'évaluation des Propositions Techniques et Financières se déroule en deux étapes. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

La sélection sera faite sur la base des critères notés sur 100 comme suit :

427

N°	Critères	Notes/100
1	Diplômes	20
2	Nombre d'années d'expériences professionnelles dans le suivi contrôle des travaux d'infrastructures, poste d'eau autonome ou AEP	20
3	Référence du consultant dans les missions similaires en travaux de poste d'eau autonome ou AEP	20
4	Compréhension de la mission	15
5	Pertinence de la méthodologie	15
6	Pertinence du chronogramme d'exécution de la mission	10

b. Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

Durée du contrat

La durée totale de la consultation est de **2 mois**.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Patrick Koussoubé
Operations Manager a.i

Signature :

Date : 15/01/2021

107

TERMES DE REFERENCES

Pour le recrutement d'un contrôleur à pied d'œuvre pour le suivi contrôle des travaux du Poste d'Eau Autonome (PEA) de Madou dans la commune de Yaho.

I. Information sur la position

Intitulé du Poste : consultant individuel chargé du suivi-contrôle des travaux du poste d'eau Autonome de Madou dans la commune de Yaho pour le compte du PAPCiDDeL.

Nombre de poste et niveau de Poste : 01 Consultant Individuel

Nature de la consultation : Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) à Madou dans la commune de Yaho pour le compte du PAPCiDDeL.

Type de contrat et Grade : Contrat de Service Individuel

Lieu et Type d'affectation : Madou, commune de Yaho

Durée de la mission : 20 H/J par mois, sur une période de deux (02) mois

Date estimative de démarrage de la mission : Janvier 2021

Langues exigées : Français

II . INTRODUCTION ET CONTEXTE DE LA MISSION



Le Projet d'Appui à la Participation Citoyenne, à la Décentralisation et au Développement Local (PAPCiDDeL) est un projet initié par le Gouvernement Burkinabé en collaboration avec le Grand-Duché de Luxembourg et le PNUD. L'objectif principal du projet est d'accompagner les collectivités territoriales ciblées à améliorer leur performance, en matière de réduction de la pauvreté à la base, en vue de l'atteinte des effets attendus du Plan national de développement économique et social (PNDES) et des orientations des référentiels de la décentralisation.

Pour atteindre cet objectif, il a été planifié la mise en place de dispositifs d'insertion socioéconomique au profit des plus pauvres. Cela se traduit par la réalisation d'infrastructures structurantes pour améliorer le niveau de vie des populations des communes cibles du projet. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PTA 2020, il est prévu la réalisation d'un poste d'eau autonome à Madou dans la commune de Yaho.

Pour le suivi des travaux, le PNUD souhaite recruter un (01) consultant suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation du poste d'eau autonome de Yaho.

III. DESCRIPTION DES SERVICES DU CONSULTANT INDIVIDUEL

3.1 DESCRIPTION DETAILLEE DES TACHES

Sous la responsabilité du Maître d'Ouvrage (PNUD-Burkina Faso), le Consultant Individuel sera chargé de conduire les prestations sous la responsabilité du Maître d'Ouvrage. Il (elle) sera principalement chargé(e) du suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation du poste d'eau autonome de Madou dans la commune de Yaho.

3.2 RESPONSABILITES GENERALES

Les prestations consistent à assurer le « Contrôle et suivi technique » de proximité pour la réalisation du poste d'eau Autonome de Madou pour le compte du PAPCiDDeL.

Le Consultant Individuel sera chargé de l'organisation du suivi-contrôle des travaux de génie civil, de menuiserie métallique, bois et/ou aluminium, d'Hydraulique, d'électricité, de fourniture d'équipements et de matériels, et tous les travaux connexes.

Il s'agira d'assurer la qualité et la maîtrise des coûts des réalisations dans les délais impartis.

Le Consultant Individuel de façon générale sera chargée de :

- Assurer le suivi contrôle des travaux de réalisation du poste d'eau Autonome ;
- Réceptionner les équipements, les agrégats, les équipements et les matériaux ;
- Réceptionner les travaux de fouilles ;
- Suivi du planning d'exécution fourni par les entreprises et participation à la mise au point du planning à remanier éventuellement ;

- Suivi de la préparation des travaux aux fins de garantir leur conformité avec les documents d'adjudication, les plans de détails, les cahiers des charges suivant les règles de l'art.
- Assistance à l'élaboration de propositions si les dossiers d'exécution nécessitent d'être remanié.
- Organisation des réunions de chantier ;
- Organisation des réceptions des travaux des divers corps de métier ;
- Rédaction des comptes-rendus de réunion et d'état d'avancement des travaux ;
- Rédaction des procès-verbaux de réception ;
- Etablir des rapports hebdomadaires sur l'avancement des travaux ;
- Contrôle et surveillance des plans de détails à fournir par les entreprises ;
- Contrôle technique de l'exécution des travaux ;
- Contrôle des métrés, factures et attachements ;
- Contrôler et surveiller l'opportunité des demandes d'acomptes ;
- Etablir les métrés et les décomptes provisoires et définitifs en matière de paiement ;
- Assistance technique aux réunions de coordination durant la phase exécution des travaux ;
- Contrôles topographiques des travaux ;
- Contrôle et surveillance des implantations sur le terrain des côtes et mesures des ouvrages.
- Contribuer au suivi-évaluation régulier, à la collecte des informations pertinentes, à l'analyse et au partage des données techniques autour des ouvrages et infrastructures.
- Assurer toutes autres tâches jugées nécessaires par le Maître d'Ouvrage.

Ces contrôles généraux seront accompagnés de contrôles plus spécifiques pour la mise en œuvre de certaines parties des ouvrages. Ils feront l'objet de point d'arrêts obligatoires et leur exécution devra faire l'objet de procès-verbal qui sera dans le journal de chantier. Ils concernent entre autres :

- Les remises de sites
- Les implantations,
- Les terrassements (déblais, fouilles, remblais),
- Les désinfections et traitements anti-termite.
- Les maçonneries et bétons ;
- Les ferrailages et coffrages,
- Les installations et équipements d'électricité.
- Les installations et équipement d'hydraulique et de plomberie,
- La confection et pose des éléments de menuiseries métalliques, aluminium et bois,
- La peinture et étanchéité,
- La fourniture et la pose d'appareils et matériels,

IV- Moyens humains et matériels

Le Consultant Individuel sera tenu d'effectuer les prestations nécessaires de contrôle et de suivi-conseil afin de veiller à ce que la réalisation des travaux soit conforme aux termes de référence et aux spécifications techniques contractuelles de chaque ouvrage. Pour la réussite de la mission, le Consultant Individuel devra se faire accompagner au besoin, d'experts spécifiques pour des ouvrages et parties d'ouvrages spécifiques.



NB : Le Consultant Individuel devra conduire sa mission dans le respect scrupuleux de la déontologie de la profession. Il devra notamment :

- **Apporter un soutien technique aux Entreprises en charge des travaux.**
- **Garder le secret sur les informations recueillies à l'occasion de l'exécution des travaux et après leur achèvement.**
- **S'abstenir de toutes relations qui seraient de nature à compromettre son objectivité.**

Le dispositif de Contrôle et suivi technique comprendra :

Poste	Diplôme / Titre	Expérience minimale dans le domaine	Nombre de projets similaires
1 Chef de mission assurant le contrôle à pieds d'œuvre	Minimum Technicien supérieur Génie Civil ou Génie Rural ou équivalent.	5 ans dans les études, suivi et contrôle de travaux de Génie Civil.	Contrôleurs à pieds d'œuvre d'au moins - 3 projets en travaux de Poste d'Eau Autonome

Les critères d'évaluation sont les suivants :

N°	Critères	Notes/100
1	Diplômes	20
2	Nombre d'années d'expériences professionnelles dans le suivi contrôle des travaux d'infrastructures, poste d'eau autonome ou AEP	20
3	Référence du consultant dans les missions similaires en travaux de poste d'eau autonome ou AEP	20
4	Compréhension de la mission	15
5	Pertinence de la méthodologie	15
6	Pertinence du chronogramme d'exécution de la mission	10

Le Consultant Individuel s'adjoindra autre l'expertise nécessaire pour une bonne conduite de la mission.

NB : cette mission de suivi contrôle ne peut être sous traitée à une tierce personne

NB : Le **Consultant Individuel** fournira les pièces suivantes:



- ✓ Un curriculum vitae actualisé paraphé et signé (trois pages maximum) ;
- ✓ Une photocopie légalisée du diplôme ;
- ✓ Des copies des attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience.

Le Consultant Individuel fournira également les preuves de son expérience, sa méthodologie pour les prestations et les preuves de ses moyens matériels pour la mission.

Le PNUD ne mettra pas de moyens matériels à la disposition du **Consultant Individuel**. Par conséquent, toute la logistique pour la conduite de la mission sera incluse dans l'offre financière du **Consultant Individuel**.

V. COORDINATION DES TRAVAUX

Rencontre préparatoire : Elle permettra la mise en relation et une meilleure compréhension du contenu de la mission.

Des réunions de chantier hebdomadaires : qui permettront au PNUD de constater l'avancement des travaux. Les observations faites à cette occasion seront consignées dans le journal de chantier et feront l'objet d'un compte rendu remis au responsable désigné du Maître d'Ouvrage. Une situation détaillée de l'avancement des travaux (quantités, ressources) dans laquelle apparaîtront les prévisions, l'encours et les volumes réalisés.

Des réunions mensuelles : seront organisées par le Consultant Individuel en présence des représentants du PNUD en charge du projet.

VI. LIVRABLES

Les livrables attendus sont :

- Le **rapport d'installation des entreprises et remise des sites** en version papier (1 exemplaire) et en version numérique (fichier PDF) pour partage et archivage électronique.
- Les **Procès-Verbaux manuscrits** des rencontres **hebdomadaire** de chantier ; le fichier scanné de la version papier servira pour partage et archivage électronique ; (A fournir au plus tard 02 jours ouvrables suivant le jour de la rencontre)
- Les **états d'avancement** des travaux tous les **quinze (15) jours** en version numérique (fichier Excel et PDF) pour partage et archivage électronique ; (A fournir au plus tard 02 jours ouvrable suivant la moitié du mois avec des photographiques couleurs des ouvrages réalisés) ,
- Les **rapports mensuels** illustrés d'exécution technique des travaux en version papier (1 exemplaire) et en version numérique (fichier PDF) pour partage et archivage électronique ; (A fournir au plus tard le 05 du mois suivant avec des photographiques couleurs des ouvrages réalisés) ;
- Les **PV de réceptions provisoires** illustrés fourni à la **réception provisoire** des travaux en version papier (1 exemplaire) et en version numérique (fichier PDF) pour partage et archivage électronique ; (A fournir

7



au plus tard 07 jours ouvrable suivant la réception des travaux avec des photographiques couleurs des ouvrages réalisés) ;

- Un **rapport final d'exécution** : A la fin des travaux, le **Consultant Individuel** procédera à la réception technique des travaux réalisés par l'entreprise. Le **Consultant Individuel** notifiera à l'entreprise les éventuelles malfaçons et/ou anomalies constatées. L'entreprise prendra toutes dispositions pour corriger ces imperfections avant la réception provisoire des travaux. Le **Consultant Individuel** assistera aux réceptions des ouvrages et établira les procès-verbaux.

Quelques éléments de contenu de livrables

La production de rapports mensuels et d'un rapport de fin chantier. Le rapport de chantier devra comporter au moins les quatre (04) rubriques suivantes :

- Procès-verbaux des rencontres de chantier

Cette rubrique devra regrouper les procès-verbaux de visite de chantier tous contresignés par les entrepreneurs ;

- Etat d'approvisionnement du chantier

Le Consultant Individuel devra faire ressortir :

- Les matériaux et équipements déjà livrés ;
- Les matériaux et équipements à livrer pour la période ;
- Les besoins futurs en matériaux et équipements.

- Situation technique du chantier

La rubrique comprendra :

- L'état d'avancement des travaux ;
- Les malfaçons ;
- Le personnel présent et l'état du personnel mobilisé à date ;
- Les moyens logiques présents.

- Situation des paiements des décomptes :

La rubrique donne la situation sur :

- L'état des décomptes déjà payés ;
- L'état des décomptes à payer ;
- L'état des décomptes restant à payer.
- Historique du projet relatif aux informations générales, aux études techniques à l'appel d'offre et aux financements ;
- Condition climatique d'exécution du projet ;
- Volume et qualité des travaux réellement exécutés ;
- Avenants résumés des métrés définitifs à fournir en annexes ;



- Problèmes rencontrés au cours de l'exécution des travaux
- Recommandation concernant le règlement de litiges éventuels ;
- Ventilation détaillée du coût du projet, dépassement ou économie du respect des plannings ;
- Conclusion et recommandations.

NB : La durée des prestations du **Consultant Individuel** est prévue pour **20 H/J par mois**, sur une période de deux **(02) mois**.

Ces délais sont supposés comprendre entre autres :

- le temps de préparation et du démarrage des opérations;
- le temps des travaux proprement dits ;
- le temps des opérations de réception provisoire et de clôture des chantiers ;

Le **Consultant Individuel** à tout moment produira des conseils utiles au Maître d'ouvrage pour mieux défendre ses intérêts.

CADRE DU DEVIS ESTIMATIF-QUANTITATIF

Objet : consultant individuel chargé du suivi-contrôle des travaux de réalisation du Poste d'Eau Autonome de Madou dans la commune de Yaho pour le compte du PAPCIDDeL.

N°	DESIGNATION	UNITE	Q-TE	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
3	HONORAIRES				
3.1	Honoraires Consultants	H/Mois	2.00		
4	LOGISTIQUE ET FRAIS DIVERS				
4.1	Frais de communication	Mois	2.00		
4.2	Frais de transports et logistique y compris toute sujétion	Mois	2.00		
4.3	Redaction, reproduction de rapports	FF	1.00		
	Sous-Total B				
Montant Total HT/HD					
Montant TVA (18%)					
Montant Total TTC					